

# PROGRAMME DE FORMATION

## AGENT DE SECURITE INCENDIE MODULES COMPLEMENTAIRES SSIAP 1

Agrément Préfectoral n° 0026

**SARL Cogan Consulting:**

Organisme de Formation professionnelle

**N° Activité** 31 59 073 95 59 Préfecture du NORD  
**Autorisation d'exercice du CNAPS:** FOR-059-2022-01-05-20160585031  
**TVA-FR-11** 503 290 934 **CODE APE :** 8559B  
**SIRET** 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

**Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – FRANCE**

**Telephone:** +33 (0)3 28 61 59 19

**Fax:** +33 (0)3 28 26 59 89

**Email:** cogan@coganconsulting.com

**Site Web:** www.coganconsulting.com

### PROGRAMME

#### OBJECTIFS

Ces modules visent à donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue d'emploi d'agent de sécurité incendie de niveau 1.

Texte de référence : Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Ces dispositions concernent les hommes de rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, les pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers.
- Être titulaire de l'une des attestations de formation de secourisme : AFPS ou PSC1 de moins de deux ans, SST ou PSE 1 en cours de validité.
- Satisfaire à une évaluation réalisée par le centre de formation.
- Être apte physiquement, via un certificat médical de moins de trois mois

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Enseignements théoriques réalisés par COGAN Consulting  
Pédagogie active centrée sur la pratique

#### SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Le/la participant(e) reçoit une attestation de modules complémentaires et leur diplôme SSIAP1 par équivalence à l'issu de la formation par le centre de formation COGAN Consulting.

#### PARTIE 2 : SECURITE INCENDIE :

- Les principes de classement des établissements.
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie.
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques.
- Evacuation du public et des occupants.
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité

#### PARTIE 3 : INSTALLATION TECHNIQUES :

- Les installations électriques.
- Ascenseurs et nacelles.
- Installations fixes d'extinction automatique.
- Colonnes sèches et humides.
- Système de sécurité incendie.

#### PARTIE 4 : ROLES ET MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE :

- Le service de sécurité.
- Poste de sécurité.
- Ronde de sécurité et surveillance des travaux

#### PARTIE 5 : CONCRETISATION DES ACQUIS :

- Visites applicatives, avec étude approfondie des équipements techniques, des risques et de la disposition des lieux.

**DUREE** – 43 heures et 30 minutes hors temps de déplacement

**RESPONSABLE PEDAGOGIQUE** – Sandrine WLODARCZAK

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** - 5 à 12 personnes

**DELAIS D'ACCES / DATE DE SESSIONS** - Calendrier sur le site

[www.coganconsulting.com](http://www.coganconsulting.com)

*NOTA : l'emploi en tant qu'agent de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouristes et à l'obtention de la qualification HOB0 (formation / habilitation électrique du personnel non-électricien, sur les risques électriques en entreprise).*

Le recyclage triennal du diplôme SSIAP1 est OBLIGATOIRE